



Communiqué de presse

18 mars 2019

Île-de-France Mobilités lance la concertation pour le projet de réaménagement de la gare de Noisy-le-Sec

Dans le cadre du plan massif d'investissements pour améliorer les transports franciliens engagé il y a trois ans par Valérie Pécresse, Présidente d'Île-de-France Mobilités et de la Région Île-de-France, le projet de réaménagement de la gare de Noisy-le-Sec ambitionne d'agrandir la gare et les espaces publics, améliorer ses accès, fluidifier les circulations et favoriser l'intermodalité. L'avis de chacun est essentiel pour bâtir le meilleur projet. Il fera l'objet d'une concertation du 25 mars au 26 avril 2019.

Un projet pour faciliter les trajets quotidiens de 28 000 voyageurs

La gare de Noisy-le-Sec est confrontée à plusieurs limites. Son parvis devant l'accès principal, son hall, sa passerelle d'accès sont trop étroits. Les différents accès sont peu visibles, l'ensemble favorisant les comportements dangereux. Par ailleurs, avec **l'avancée de projets tels qu'Eole, le prolongement du T1 et l'arrivée du T11 Express**, les espaces de la gare de Noisy-le-Sec doivent être repensés pour accueillir plus confortablement les voyageurs.

Face à ce constat, le projet de réaménagement doit permettre de :

- **Créer les conditions d'une meilleure intermodalité**, pour favoriser les échanges entre le train, le tram, les bus, les modes actifs, la voiture, en accentuant la lisibilité et l'accessibilité.
- **Agrandir la gare**, avec un nouveau bâtiment voyageur, un hall, deux parvis et une passerelle adaptée aux besoins de voyageurs ;
- **Ouvrir la gare sur la ville et accompagner son développement**, avec une valorisation de l'entrée de ville et une réflexion sur l'amélioration des services.

Trois scénarios d'agrandissement du parvis devant l'accès principal de la gare sont aujourd'hui soumis à la concertation. Tous trois visent à rendre cet accès plus lisible et plus serein. Pour chacun des scénarios étudiés, des échanges seront menés avec les propriétaires, les commerçants et les habitants concernés.

Les premières estimations financières évaluent le coût du bâtiment voyageur entre 35 et 45 millions d'euros. Les trois scénarios comprenant l'agrandissement du parvis et le réaménagement de l'espace public, sont estimés respectivement à ce stade à 12, 14 et 19 millions d'euros.



Plan des futurs aménagements soumis à la concertation



Perspective des futurs aménagements du Pôle-Gare de Noisy-le-Sec

Une concertation ouverte à tous pour s'informer, donner son avis et s'exprimer

La phase de concertation s'ouvre le 25 mars et sera clôturée le 25 avril 2019. Île-de-France Mobilités, la Région Île-de-France, l'établissement public territorial Est Ensemble, la ville de Noisy-le-Sec le département de Seine-Saint-Denis et SNCF invitent les usagers, les habitants du territoire et tous les acteurs intéressés à venir s'informer et échanger avec l'équipe d'Île-de-France Mobilités lors de plusieurs temps forts :

Deux rencontres avec les voyageurs sur le parvis de la gare

- le jeudi 28 mars, de 17h à 19h, en gare de Noisy,
- le jeudi 18 avril, de 8h à 10h, en gare de Noisy.

Une réunion publique :

- À Noisy-le-Sec, le mardi 9 avril, à 19h, au Centre Gérard-Philipe, 115 rue Jean Jaurès 93130 Noisy-le-Sec.

Une balade-atelier :

- Le samedi 13 avril, de 10h à 12h, en gare de Noisy. Attention, le nombre de places étant limitées, l'inscription est nécessaire sur le site : www.reamenagement-gare-noisylesec.fr/ ou bien lors des rencontres voyageurs.

D'autres moyens d'information et d'expression sont également mis à disposition pour recueillir l'avis de tous : un dépliant avec coupon T diffusé sur tout le territoire et un site internet www.reamenagement-gare-noisylesec.fr/.

Contacts Presse

- **Sébastien Mabile** : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr
- **Hélène Duguet** : 01 82 53 80 90 – helene.duguet@iledefrance-mobilites.fr